



L'Atlas
de la **BIODIVERSITÉ**

2021 – 2023

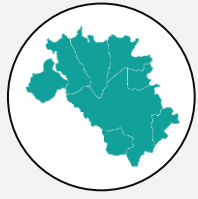


LE PLAN LOCAL
pour la **BIODIVERSITÉ**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CÔTE D'ÉMERAUDE

2023 – 2027

Présentation du 12/12/2024





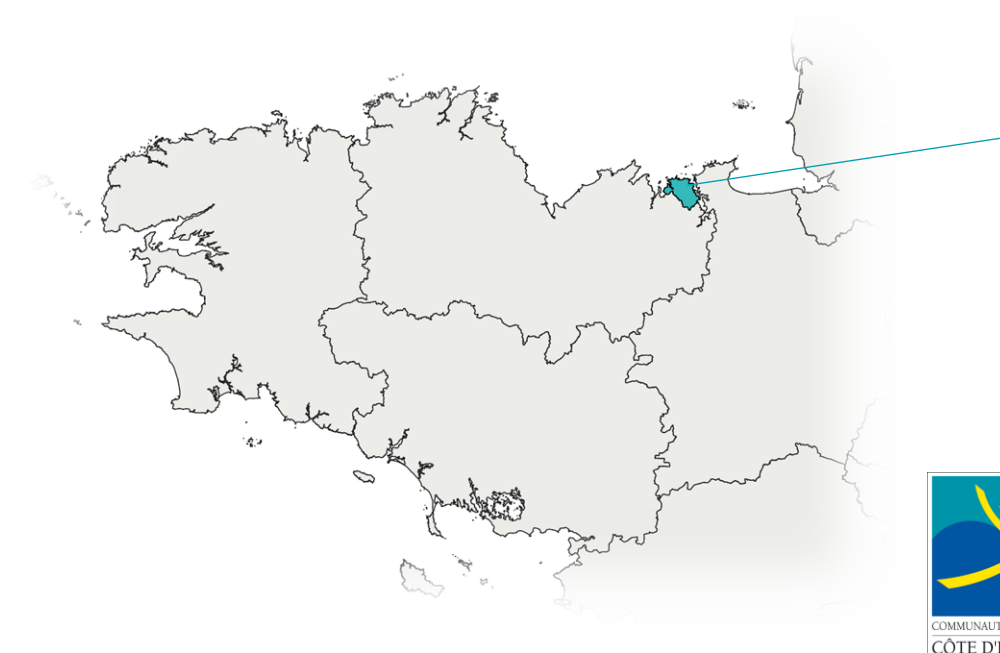
Un territoire entre terre, mer et villes

Le territoire

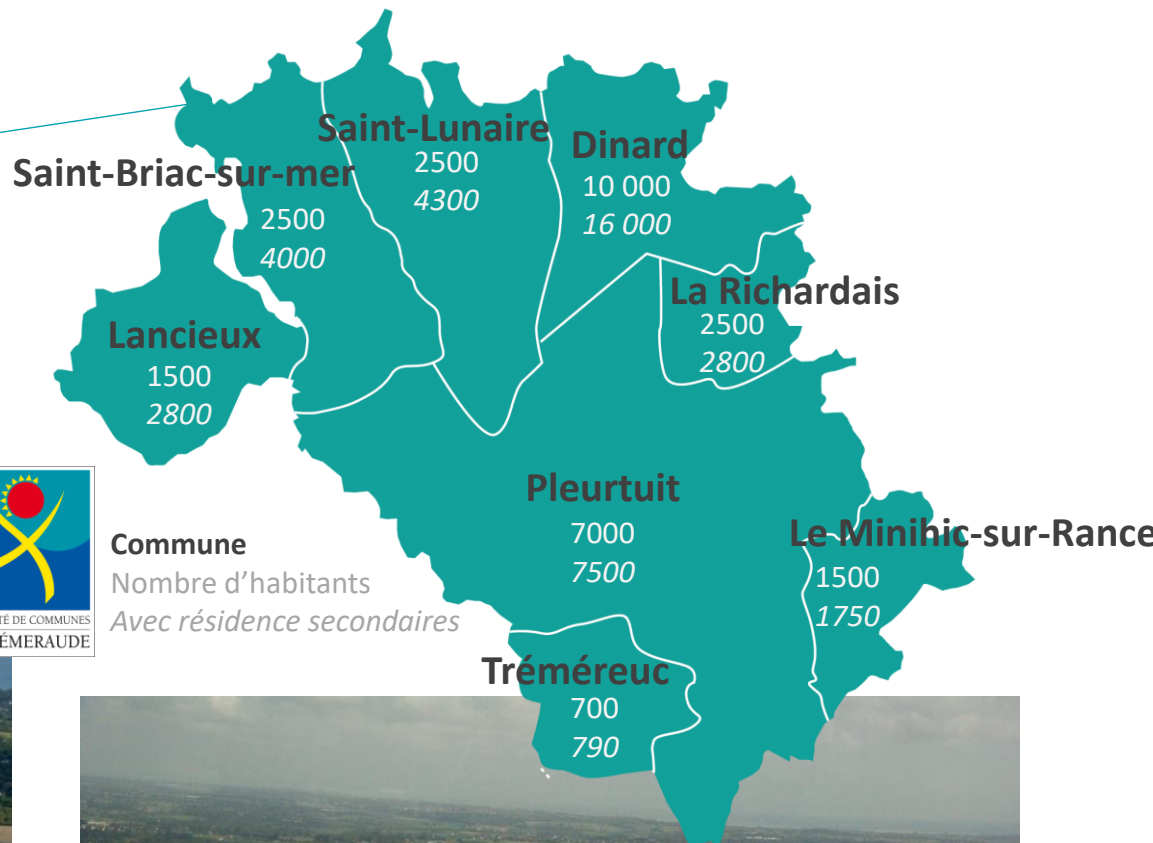




Le territoire

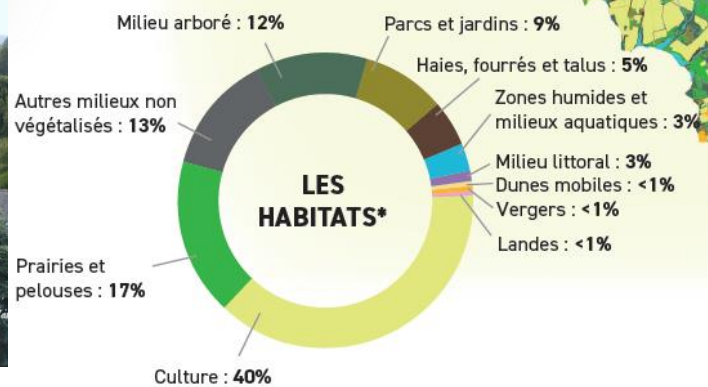
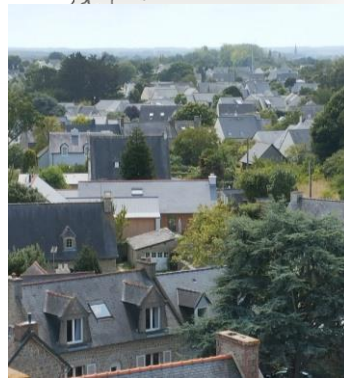
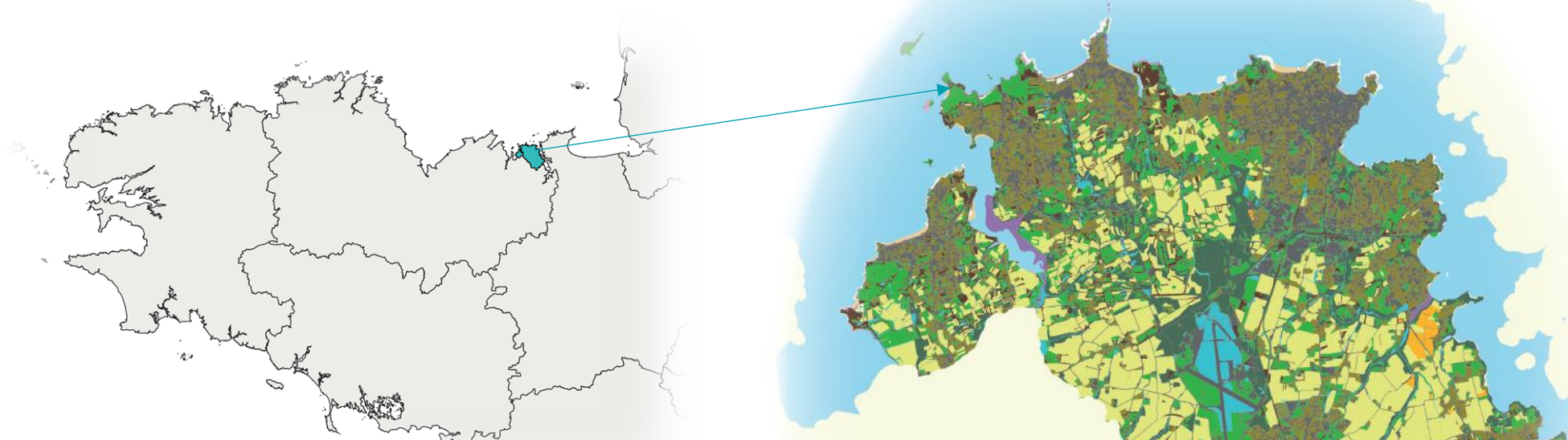


Commune
Nombre d'habitants
Avec résidences secondaires

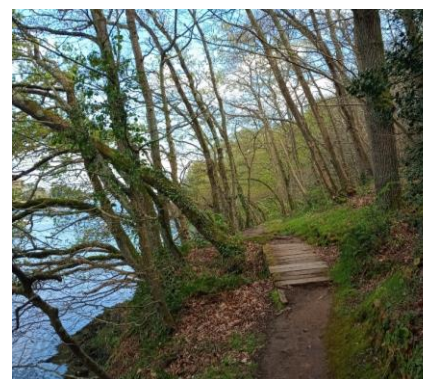




Le territoire



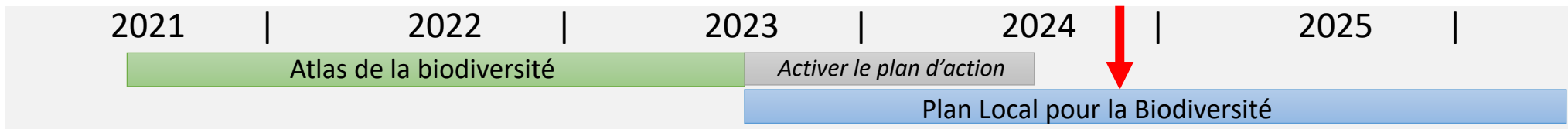
Source : CBNB





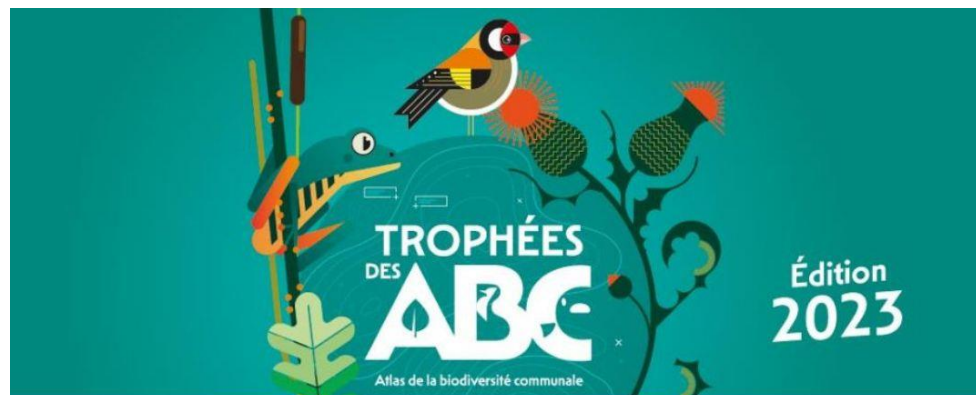
L'Atlas

L'Atlas de la biodiversité



L'ATLAS EN CHIFFRES :

- 8 Comités de pilotage
- 16 Relais communaux
- 10 Structures naturalistes partenaires
- 5 Groupes de travail
- 2 Structures locales d'éducation à l'environnement
- 8 Groupes d'espèces observés
- 1 Atlas participatif
- 1 agent à temps plein



Un concours organisé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
OFB

avec le soutien de
Fondation ANADIC





L'Atlas

L'Atlas en images

CÔTE D'ÉMERAUDE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Lauréate des Trophées ABC
2023

« mobiliser »

#3





L'Atlas

L'atlas participatif et le site internet « ressource » de l'Atlas

L'Atlas de la BIODIVERSITÉ

PARTAGEZ VOS OBSERVATIONS DE BIODIVERSITÉ

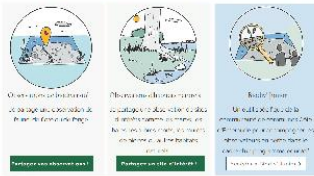
L'ATLAS PARTICIPATIF, UN OUTIL COLLABORATIF EN LIGNE

L'Atlas participatif permet de rassembler les observations de biodiversité partagées volontairement par les habitants, usagers et visiteurs du territoire grâce à un portail cartographique. L'atlas participatif est piloté par COEUR Emeraude, en mutualisation avec Dinan Agglomération et Saint-Malo Agglomération. L'outil est accessible en ligne et à tous à l'adresse suivante :

atlasdelabiodiversite.cote-emeraude.fr



Inventaire de la biodiversité et du patrimoine naturel
 Un inventaire est réalisé pour chaque territoire afin de connaître les espèces et les habitats présents.



DÉCOUVREZ LE SITE RESSOURCE PILOTE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVEC DES AVIS DE RECHERCHE, DES DOCUMENTS, L'ACTUALITÉ DU PLAN LOCAL POUR LA BIODIVERSITÉ ...

ET LA PLATEFORME DE PARTAGE D'OBSERVATIONS PILOTEE PAR COEUR EMERAUDE, MUTUALISEE AVEC LES TERRITOIRES VOISINS



UNE SEULE ADRESSE À RETENIR POUR ACCÉDER À TOUTES CES RESSOURCES :



Après l'Atlas, Plan Local pour La Biodiversité

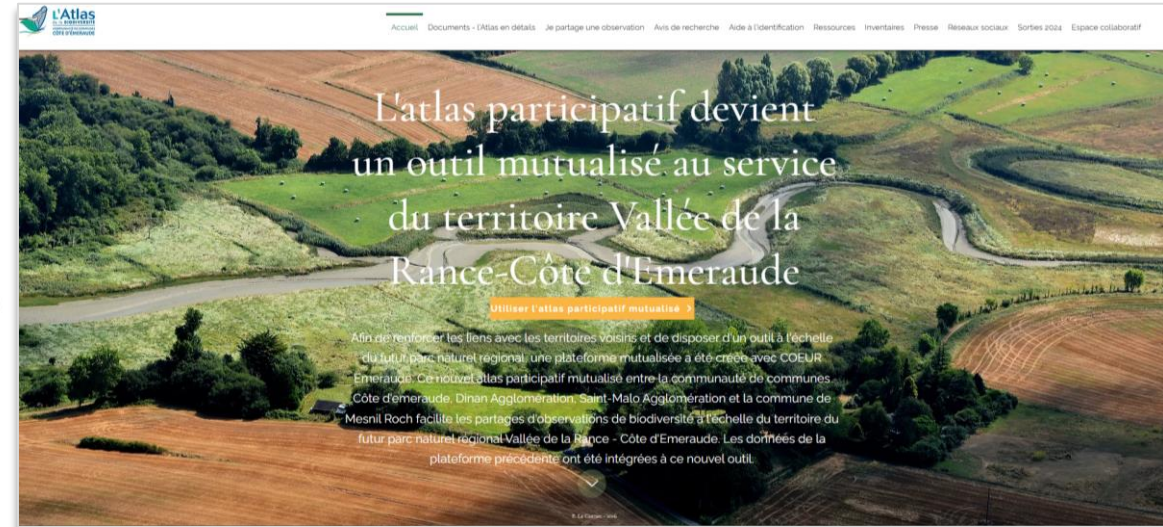
L'Atlas de la Biodiversité (2021-2023) a établi un état des lieux de la biodiversité du territoire. Grâce aux analyses des partenaires naturalistes et au bilan des actions réalisées, le Plan Local pour la Biodiversité invite maintenant à passer à l'action. Sans chercher à être exhaustif, il propose une série d'actions concrètes à réaliser sur les prochaines années pour poursuivre activement la démarche engagée grâce à l'Atlas.

Les volets d'action définis s'articulent autour d'espèce-parapluie locale, facile à identifier dont la protection permet l'amélioration de leurs habitats naturels, bénéfique à d'autres espèces aux mêmes besoins. La représentation de ces espèces s'imprime visuellement sur le territoire à travers les créations de la sculptrice Sibylle Besançon, installées sur chaque commune.



En savoir plus :

[atlasdelabiodiversite.cote-emeraude.fr/rubrique L'Atlas en détails](https://atlasdelabiodiversite.cote-emeraude.fr/rubrique/L'Atlas%20en%20d%C3%A9tails)





Le PLB

Le Plan Local pour la Biodiversité

UNE MISE EN OEUVRE PARTAGÉE

La communauté de communes assure un rôle de coordination et d'ingénierie de projet pour aider les communes à mettre en oeuvre les actions du Plan Local pour la Biodiversité.



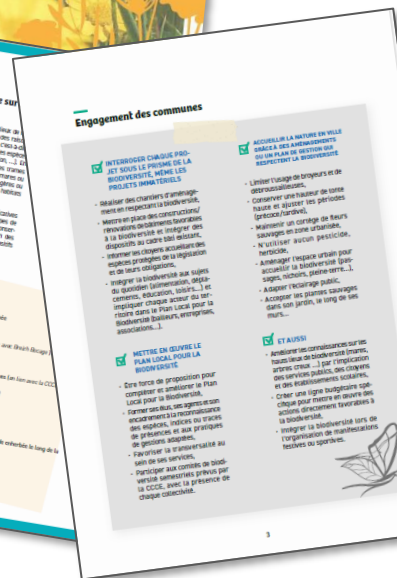
2 ans

animés par la communauté de communes Côte d'Émeraude



2 ans

animés par le futur Parc Naturel Régional, selon une organisation à coconstruire



1 enjeu commun : Préserver et favoriser la biodiversité



Le PLB

Un engagement des collectivités

Un engagement des collectivités

✓ INTERROGER CHAQUE PROJET SOUS LE PRISME DE LA BIODIVERSITÉ, MÊME LES PROJETS IMMATÉRIELS

- Réaliser des chantiers d'aménagement en respectant la biodiversité,
- Mettre en place des constructions/rénovations de bâtiment favorables à la biodiversité et intégrer des dispositifs au cadre bâti existant,
- Informer les citoyens accueillant des espèces protégées de la législation et de leurs obligations,
- Intégrer la biodiversité aux sujets du quotidien (alimentation, déplacements, éducation, loisirs...) et impliquer chaque acteur du territoire dans le Plan Local pour la Biodiversité (bailleurs, entreprises, associations...).

✓ ACCUEILLIR LA NATURE EN VILLE GRÂCE À DES AMÉNAGEMENTS OU UN PLAN DE GESTION QUI RESPECTENT LA BIODIVERSITÉ

- Limiter l'usage de broyeurs et de débroussailluses,
- Conserver une hauteur de tonte haute et ajuster les périodes (précoce/tardive),
- Maintenir un cortège de fleurs sauvages en zone urbanisée,
- N'utiliser aucun pesticide (desherbant...),
- Aménager l'espace urbain pour accueillir la biodiversité (passages, nichoirs, pleine-terre...),
- Adapter l'éclairage public,
- Accepter les plantes sauvages dans son jardin, le long de ses murs...

✓ METTRE EN ŒUVRE LE PLAN LOCAL POUR LA BIODIVERSITÉ

- Être force de proposition pour compléter et améliorer le Plan Local pour la Biodiversité,
- Former ses élus, ses agents et ses encadrants à la reconnaissance des espèces, indices ou traces de présences et aux pratiques de gestions adaptées,
- Favoriser la transversalité au sein de ses services,
- Participer aux comités de biodiversité semestriels prévus par la CCCE, avec la présence de chaque collectivité.

✓ ET AUSSI

- Améliorer les connaissances sur les hauts lieux de biodiversité (mares, arbres creux ...) par l'implication des services publics, des citoyens et des scolaires,
- Créer une ligne budgétaire spécifique pour mettre en œuvre des actions directement favorables à la biodiversité,
- Intégrer la biodiversité lors de l'organisation de manifestations festives ou sportives.



Le plan local pour la biodiversité signé

Le 15 février, les élus de la Côte d'Emeraude se sont engagés à respecter les douze objectifs d'action de ce programme.



Les élus de la Côte d'Émeraude se sont réunis à Pleurtuit jeudi 15 février pour signer un Plan pour la biodiversité.

PHOTO : OUEST-FRANCE



Le PLB

5 orientations pour agir en faveur de la biodiversité



PRÉSERVER LES TRAMES ÉCOLOGIQUES

Pour améliorer, préserver et/ou restaurer les trames écologiques du territoire nécessaires au développement des espèces-parapluie et des autres espèces du territoire.



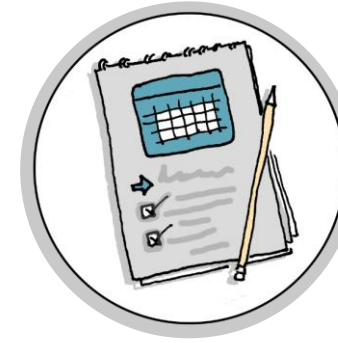
AMÉLIORER LES CONNAISSANCES

Pour poursuivre le travail engagé par l'Atlas de la biodiversité et mieux connaître le territoire. Un focus est proposé pour améliorer la connaissance des habitats naturels, après une première phase d'amélioration des connaissances des espèces grâce à l'Atlas.



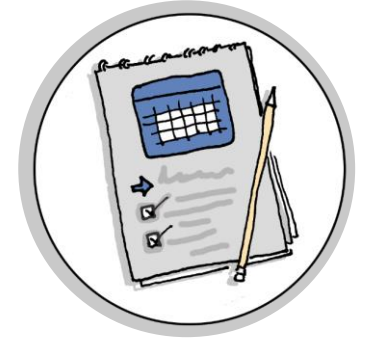
COMMUNIQUER & SENSIBILISER

Pour parler et faire parler de la biodiversité et des actions à mettre en œuvre pour améliorer sa prise en compte.



PRENDRE EN COMPTE LA BIODIVERSITÉ

Pour questionner la biodiversité dans chaque projet communal et communautaire et mettre en œuvre des projets transversaux.



ACCOMPAGNER TECHNIQUEMENT LES COMMUNES

Pour assurer la mise en œuvre des actions, accompagner techniquement les communes et permettre un suivi budgétaire et technique.

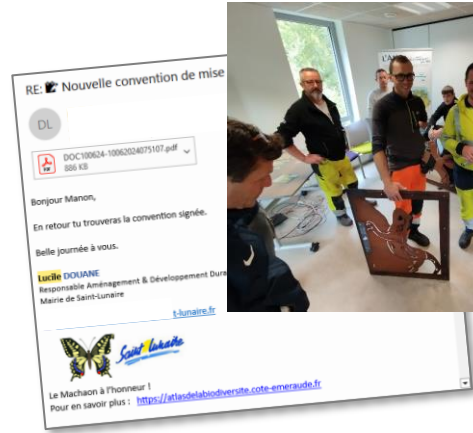


Le PLB

8 espèces-parapluie pour une appropriation des actions



Selon l'Office français de la biodiversité, une espèce parapluie est, en écologie, une espèce dont l'action de protection permet la préservation d'un grand nombre d'autres espèces inféodées à son territoire ou sa niche écologique.



Silhouettes en acier corten réalisées par Sibylle Besançon



Le PLB

12 objectifs déclinés en différentes actions possibles

PRÉSERVER LES TRAMES ÉCOLOGIQUES



- Préserver une zone sanctuaire
- Adapter des pratiques de gestion
- Recréer des habitats favorables
- Créer des aménagements favorables

SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

Parler et faire parler de la biodiversité



- Sensibiliser lors d'une sortie ou animation active
- Sensibiliser grâce à une communication « passive » fixe
- Impliquer les scolaires

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES



- Former les élus, les agents, les citoyens et les agriculteurs
- Améliorer la connaissance du territoire grâce à des chantiers participatifs
- Mobiliser les citoyens

PRENDRE EN COMPTE LA BIODIVERSITÉ

Ingénierie de projet



- Animer le Plan Local pour la Biodiversité et intégrer l'enjeu « biodiversité » dans les projets communautaires et communaux

ASSISTER LES COMMUNES À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Coordination d'actions et aide technique d'accompagnement

- Accompagner techniquement les actions mises en œuvre par les communes

Les actions possibles pour chaque espèce-parapluie

Mise en œuvre communale	SALAMANDRE TACHETÉE Et rainette verte et autres amphibiens	HIRONDELLE DE FENÊTRE Et hirondelles rustiques et martinets noirs	ÉCUREUIL ROUX Et muscardin et microfaune du bocage	TALITRE SAUTEUR Et oiseaux du littoral
	Trame turquoise Zones humides et milieux arborés et arbustifs	Trame grise (bâtie) Bâti, jardins privés et cours d'eau + fractures : routes	Trame verte bocagère Milieux arborés et jardins privés	Trame littorale Zones humides, plages, herbiers marins et estrans
PRÉSERVER LES TRAMES ÉCOLOGIQUES	Préserver une zone sanctuaire Favoriser les zones humides et les vieux murs en pierres	Protéger et signaler les nids sur les bâtiments municipaux et sur les bâtiments des particuliers. Préserver le vieux bâti	Préserver les haies bocagères et les boisements naturels comprenant un arbre creux	Préserver la laisse de mer (à minima un « carré biodiversité ») Installer une signalétique « La mer commence ici »
	Pratique de gestion à adapter Remettre en eau les lavoirs et fontaines. Adapter la période et la hauteur des tontes.	Mettre en œuvre des chantiers non-néfastes à la biodiversité (période, demande de dérogation...)	Tailler respectueusement les haies Créer des haies sèches vivantes	Réduire les macros-déchets humains dans la nature
	Recréer un type d'habitat favorable Créer des points d'eau. Restaurer une continuité des milieux aquatiques (en lien avec la CCCE)	Créer des réserves de bois Créer (ou maintenir) une prairie non fauchée	Créer de nouvelles haies bocagères (en lien avec Breizh Bocage)	Favoriser la végétation en haut de plage Restaurer une continuité des milieux aquatiques
	Créer un aménagement favorable Créer des haies sèches, des passages à faune type crapauduc et des murets en pierre	Installer des nids artificiels et des protections du bâti	Installer un écurauduc	Installer des bacs à marteau ou à déchets pour favoriser le ramassage participatif des macros-déchets
	Former les élus agents, citoyens et agriculteurs Apprendre à reconnaître les amphibiens	Réaliser le comptage des nids des bâtiments municipaux annuellement	Apprendre à reconnaître les traces des rongeurs du bocage	Apprendre à pratiquer la pêche à pied responsable
	Améliorer la connaissance du territoire grâce à des chantiers participatifs Inventorier les lavoirs, les fontaines et les mares des particuliers.	Inventorier les nids chez les particuliers et les agriculteurs - Agir pour les hirondelles avec le GEOPA ou BRETAGNE VIVANTE	Inventorier les noisetiers de la commune et des particuliers	Inventorier les talitres et la laisse de mer, notamment grâce à Bliot (Plantier Mer)
	Mobiliser les citoyens	Diffuser la plateforme de l'atlas participatif		
	Sensibiliser lors d'une sortie ou animation active Organiser une sortie découverte des amphibiens	Organiser un atelier pour fabriquer une protection contre les déjections	Organiser une sortie découverte du bocage	Organiser une sortie découverte de l'estran avec distribution de réglottes Accueillir une causerie sur l'estran
	Sensibiliser grâce à une communication « passive » fixe Installer des panneaux informatifs des espèces autour d'une mare/zone humide	Installer des panneaux informatifs des espèces en centre-ville	Installer des panneaux informatifs des espèces autour d'une haie bocagère	Accueillir l'exposition «Herbiers de zostères»
	Impliquer les scolaires	Organiser une rencontre mairie/CCCE/écoles volontaires et/ou réaliser une animation scolaire sur l'espèce-parapluie en cours		
	Diffuser des opérations citoyennes J'ouvre mon compteur Je ralentis en voiture la nuit	Toit accueillant Je crée une réserve de bois	Je fais appel à Plantier Fruité Je taille ma haie respectueusement	Je pêche responsable Je nettoie ma plage
	Ingénierie de projet pour la prise en compte de la biodiversité	Animer le Plan Local pour la Biodiversité, Intégrer l'enjeu « biodiversité » dans les projets communautaires et communaux Détailier les fiches actions grâce aux retours d'expérience des communes.		

Mise en œuvre communale	OREILLARD ROUX Et les autres chauve-souris	MACHAON Et les pollinisateurs diurnes et nocturne	HYDROPHORE EN CAPUCHON Et biodiversité des sols	COQUELICOT Et les autres plantes sauvages
	Trame noire Espace urbain éclairé et routes	Trame verte prairie Prairies, talus et jardins privés	Trame brune Sols naturels et cultivés	Trame verte Milieux arborés, arbustif, prairies et jardins privés
PRÉSERVER LES TRAMES ÉCOLOGIQUES	Préserver les arbres creux du territoire	Préserver des « réservoirs à papillons » (ex. : 1m ² d'orties),	Préserver des zones boisées avec des arbres hôtes (bouleau, noisetiers, tilleul, chêne...)	Préserver des prairies non fauchées
	Limiter l'éclairage la nuit Mettre en œuvre des chantiers non-néfastes à la biodiversité (Période, trous non bouchés...)	Limiter l'éclairage la nuit Réaliser des fauches précoces et tardives en limitant la hauteur	Créer une pelouse à hydrocotes* (tonte régulière avec évacuation pour une pelouse non enrichie)	Réaliser des fauches précoces et tardives Mettre en place des gestions écologiques (espèces invasives, cimetières...)
	Création d'une prairie non fauchée (zéro phyto)	Planter des ajoncs, des ronces et du lierre	Créer une haie sèche vivante (maintien d'une bande enherbée le long de la haie sèche)	Créer un « carré biodiversité » (espace non fauché)
	Favoriser l'accès aux caves, aux combles ou à défaut à des nichoirs artificiels	Créer une prairie non fauchée toute l'année	Maintenir le bois mort et arbres sénescents	Installer des nichoirs à oiseaux
	Apprendre à reconnaître les habitats (estival/hivernal) des chiroptères	Apprendre à reconnaître les espèces grâce au protocole Propage	Apprendre à reconnaître les espèces	Apprendre à reconnaître les espèces grâce au protocole Florilège*
	Inventorier les bâtiments municipaux propices à l'accueil des chiroptères Informez les propriétaires de la réglementation	Inventorier les espèces grâce au protocole Papillons	Inventorier les arbres hôtes du territoire	Inventorier les espèces grâce au protocole participatif. Sauvage de mare et au comptage des oiseaux des jardins.
	Diffuser la plateforme de l'atlas participatif			
	Organiser une sortie découverte crépusculaire Accueillir une causerie sur les chiroptères	Organiser une sortie découverte des papillons Accueillir une causerie sur les pollinisateurs	Organiser une sortie découverte des champignons Accueillir une causerie sur la fonge	Organiser une sortie découverte des fleurs sauvages
	Installer des panneaux informatifs des espèces en centre-ville	Accueillir l'exposition «Papillons»	Installer des panneaux informatifs des espèces dans un parc ou zone boisée	Accueillir l'exposition «Oiseaux des jardins»
	Organiser une rencontre mairie/CCCE/écoles volontaires et/ou réaliser une animation scolaire sur l'espèce-parapluie en cours			
	Jardin tranquille (pas de son, lumière, ni artificiel) Je vérifie ma maison et je la rends accueillante	Je réalise le test de Pollinis'Action Je crée un réservoir à papillons	Je plante un arbre hôte Je conserve le bois mort	Je conserve une zone non tondue dans mon jardin Je n'utilise pas de biocide et j'accueille les orchidées
	Animer le Plan Local pour la Biodiversité, Intégrer l'enjeu « biodiversité » dans les projets communautaires et communaux Détailier les fiches actions grâce aux retours d'expérience des communes.			

Les actions suggérées peuvent être complétées ou remplacées par d'autres projets, sur proposition des communes et en fonction des besoins des espèces et des milieux présents sur les communes.

COORDINATION
Aide technique d'accompagnement à la mise en œuvre des actions

Représenter et suivre les chantiers favorables à la biodiversité.
Accompagner les communes lors des révisions de PLU.
Accompagner techniquement les communes pour réaliser des actions.
Mettre en place des passages à faune

Réaliser des inventaires des hauts lieux de biodiversité
Analyser les trames au niveau local
Suivre et mettre à jour le site de l'atlas participatif

Créer et diffuser annuellement un guide des sorties nature & biodiversité.
Accompagner la mise en place d'animations pour les scolaires.
Créer des supports graphiques
Organiser des animations

Mise en œuvre communautaire



Le PLB

12 objectifs déclinés en différentes actions possibles

PRÉSERVER LES TRAMES ÉCOLOGIQUES



- Préserver une zone sanctuaire
- Adapter des pratiques de gestion
- Recréer des habitats favorables
- Créer des aménagements favorables

SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

Parler et faire parler de la biodiversité



- Sensibiliser lors d'une sortie ou animation active
- Sensibiliser grâce à une communication « passive » fixe
- Impliquer les scolaires

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES



- Former les élus, les agents, les citoyens et les agriculteurs
- Améliorer la connaissance du territoire grâce à des chantiers participatifs
- Mobiliser les citoyens

PRENDRE EN COMPTE LA BIODIVERSITÉ

Ingénierie de projet



- Animer le Plan Local pour la Biodiversité et intégrer l'enjeu « biodiversité » dans les projets communautaires et communaux

ASSISTER LES COMMUNES À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Coordination d'actions et aide technique d'accompagnement

- Accompagner techniquement les actions mises en œuvre par les communes

Les actions possibles pour chaque espèce-parapluie

Mise en œuvre communale	SALAMANDRE TACHETÉE Et rainette verte et autres amphibiens	HIRONDELLE DE FENÊTRE Et hirondelles rustiques et martinets noirs	ÉCUREUIL ROUX Et muscardin et microfaune du bocage	TALITRE SAUTEUR Et oiseaux du littoral
Préserver une zone sanctuaire	Favoriser les zones humides et les vieux murs en pierres	Protéger et signaler les nids sur les bâtiments municipaux et sur les bâtiments des particuliers. Préserver le vieux bâti	Préserver les haies bocagères et les boisements naturels comprenant un arbre creux	Préserver la laisse de mer (à minima un « carré biodiversité »)
Pratique de gestion à adapter	Remettre en eau les lavoirs et fontaines. Adapter la période et la hauteur des tonnes.	Mettre en œuvre des chantiers non-néfastes à la biodiversité (période, demande de dérogation...)	Tailler respectueusement les haies. Créer des haies sèches vivantes	Réduire les macros-déchets humains dans la nature
Recréer un type d'habitat favorable	Créer des points d'eau. Restaurer une continuité des milieux aquatiques (en lien avec la CCCE)	Créer des réserves de bois. Créer (ou maintenir) une prairie non fauchée	Créer de nouvelles haies bocagères (en lien avec Breizh Bocage)	Favoriser la végétation en haut de plage. Restaurer une continuité des milieux aquatiques
Créer un aménagement favorable	Créer des haies sèches, des passages à faune type crapauduc et des murets en pierre	Installer des nids artificiels et des protections du bâti	Installer un écurauduc	Installer des bacs à marte ou à déchets pour favoriser le ramassage participatif des macros-déchets
Former les élus, citoyens et agriculteurs	Apprendre à reconnaître les amphibiens	Réaliser le comptage des nids des bâtiments municipaux annuellement	Apprendre à reconnaître les traces des rongeurs du bocage	Apprendre à pratiquer la pêche à pied responsable
Améliorer la connaissance du territoire grâce à des chantiers participatifs	Inventorier les lavoirs, les fontaines et les mares des particuliers.	Inventorier les nids chez les particuliers et les agriculteurs - Agir pour les hirondelles avec le GEOPA ou BRETAGNE VIVANTE	Inventorier les noisetiers de la commune et des particuliers	Inventorier les talitres et la laisse de mer, notamment grâce à Bliot (Planète Mer)
Mobiliser les citoyens	Diffuser la plateforme de l'atlas participatif			
Sensibiliser lors d'une sortie ou animation active	Organiser une sortie découverte des amphibiens	Organiser un atelier pour fabriquer une protection contre les déjections	Organiser une sortie découverte du bocage	Organiser une sortie découverte de l'estran avec distribution de réglottes. Accueillir une causerie sur l'estran
Sensibiliser grâce à une communication « passive » fixe	Installer des panneaux informatifs des espèces autour d'une mare/zone humide	Installer des panneaux informatifs des espèces autour d'une haie bocagère	Installer des panneaux informatifs des espèces autour d'une haie bocagère	Accueillir l'exposition «Herbiers de zozères»
Impliquer les scolaires	Organiser une rencontre mairie/CCCE/écoles volontaires et/ou réaliser une animation scolaire sur l'espèce-parapluie en cours			
Diffuser des opérations citoyennes	J'ouvre mon compteur. Je ralentis en voiture la nuit	Toit accueillant. Je crée une réserve de bois	Je fais appel à Planète Fruité. Je taille ma haie respectueusement	Je pêche responsable. Je nettoie ma plage
Ingénierie de projet pour la prise en compte de la biodiversité	Animer le Plan Local pour la Biodiversité, Intégrer l'enjeu « biodiversité » dans les projets communautaires et communaux. Détailler les fiches actions grâce aux retours d'expérience des communes.			

OREILLARD ROUX Et les autres chauve-souris	MACHAON Et les pollinisateurs diurnes et nocturne	HYDROPHORE EN CAPUCHON Et diversité des sols	COQUELICOT Et les autres plantes sauvages	COORDINATION
Trame noire Espace urbain éclairé et routes	Trame verte prairie Prairies, talus et jardins privés	Trame brune Sols naturels et cultivés	Trame verte Milieux arborés, arbustif, prairies et jardins privés	Aide technique d'accompagnement à la mise en œuvre des actions
Préserver les arbres creux du territoire	Préserver des « réservoirs à papillons » (ex. : 1m ² d'orties),	Préserver des zones boisées avec des arbres hôtes (bouleau, noisetiers, tilleul, chêne...)	Préserver des prairies non fauchées	Représenter et suivre les chantiers favorables à la biodiversité.
Limiter l'éclairage la nuit	Limiter l'éclairage la nuit. Réaliser des fauchages précoces et tardifs en limitant la hauteur.	Créer une pelouse à hydrocytes* (tonne régulière avec évacuation pour une pelouse non enrichie)	Réaliser des fauchages précoces et tardifs. Mettre en place des gestions écologiques (espèces invasives, cimetières...)	Accompagner les communes lors des révisions de PLU.
Mettre en œuvre des chantiers non-néfastes à la biodiversité (Période, trous non bouchés...)	Planter des ajoncs, des ronces et du lierre.	Créer une haie sèche vivante (maintien d'une bande enherbée le long de la haie sèche)	Créer un « carré biodiversité » (espace non fauché)	Accompagner techniquement les communes pour réaliser des actions.
Création d'une prairie non fauchée (zéro phyto)	Créer une prairie non fauchée toute l'année.	Maintenir le bois mort et arbres sénescents	Installer des nichoirs à oiseaux	Mettre en place des passages à faune
Favoriser l'accès aux caves, aux combles ou à défaut à des nichoirs artificiels	Apprendre à reconnaître les habitats (estival/hivernal) des chiroptères	Apprendre à reconnaître les espèces grâce au protocole Propage	Apprendre à reconnaître les espèces grâce au protocole Florilège*	Réaliser des inventaires des hauts lieux de biodiversité
Inventorier les bâtiments municipaux propices à l'accueil des chiroptères. Informer les propriétaires de la réglementation	Inventorier les espèces grâce au protocole Opération Papillons	Inventorier les arbres hôtes du territoire	Inventorier les espèces grâce au protocole participatif. Sauvage de ma rue et au comptage des oiseaux des jardins.	Analyser les trames au niveau local. Suivre et mettre à jour le site de l'atlas participatif
Diffuser la plateforme de l'atlas participatif				
Organiser une sortie découverte crépusculaire. Accueillir une causerie sur les chiroptères	Organiser une sortie découverte des papillons. Accueillir une causerie sur les pollinisateurs	Organiser une sortie découverte des champignons. Accueillir une causerie sur la fonge	Organiser une sortie découverte des fleurs sauvages	Créer et diffuser annuellement un guide des sorties nature & biodiversité.
Installer des panneaux informatifs des espèces en centre-ville	Accueillir l'exposition «Papillons»	Accueillir l'exposition informatifs des espèces dans un parc ou zone boisée	Accueillir l'exposition «Oiseaux des jardins»	Accompagner la mise en place d'animations pour les scolaires. Créer des supports graphiques. Organiser des animations
Organiser une rencontre mairie/CCCE/écoles volontaires et/ou réaliser une animation scolaire sur l'espèce-parapluie en cours				
Jardin tranquille (pas de son, lumière, ni artificiel). Je vérifie ma maison et je la rends accueillante	Je réalise le test de Pollinis'Action. Je crée un réservoir à papillons	Je plante un arbre hôte. Je conserve le bois mort	Je conserve une zone non tondue dans mon jardin. Je n'utilise pas de biocide et j'accueille les orchidées	Animer le Plan Local pour la Biodiversité, Intégrer l'enjeu « biodiversité » dans les projets communautaires et communaux. Détailler les fiches actions grâce aux retours d'expérience des communes.

Les actions suggérées peuvent être complétées ou remplacées par d'autres projets, sur proposition des communes et en fonction des besoins des espèces et des milieux présents sur les communes.

Mise en œuvre communautaire



Le PLB

12 objectifs déclinés en différentes actions possibles

PRÉSERVER LES TRAMES ÉCOLOGIQUES



- Préserver une zone sanctuaire
- Adapter des pratiques de gestion
- Recréer des habitats favorables
- Créer des aménagements favorables

SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

Parler et faire parler de la biodiversité



- Sensibiliser lors d'une sortie ou animation active
- Sensibiliser grâce à une communication « passive » fixe
- Impliquer les scolaires

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES



- Former les élus, les agents, les citoyens et les agriculteurs
- Améliorer la connaissance du territoire grâce à des chantiers participatifs
- Mobiliser les citoyens

PRENDRE EN COMPTE LA BIODIVERSITÉ

Ingénierie de projet



- Animer le Plan Local pour la Biodiversité et intégrer l'enjeu « biodiversité » dans les projets communautaires et communaux

ASSISTER LES COMMUNES À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Coordination d'actions et aide technique d'accompagnement

- Accompagner techniquement les actions mises en œuvre par les communes

Les actions possibles pour chaque espèce-parapluie

Mise en œuvre communale	SALAMANDRE TACHETÉE Et rainette verte et autres amphibiens	HIRONDELLE DE FENÊTRE Et hirondelles rustiques et martinets noirs	ÉCUREUIL ROUX Et muscardin et microfaune du bocage	TALITRE SAUTEUR Et oiseaux du littoral
Préserver une zone sanctuaire	Favoriser les zones humides et les vieux murs en pierres	Protéger et signaler les nids sur les bâtiments municipaux et sur les bâtiments des particuliers. Préserver le vieux bâti	Préserver les haies bocagères et les boisements naturels comprenant un arbre creux	Préserver la laisse de mer (à minima un « carré biodiversité »). Installer une signalétique « La mer commence ici »
Pratique de gestion à adapter	Remettre en eau les lavoirs et fontaines. Adapter la période et la hauteur des tonnes.	Mettre en œuvre des chantiers non-néfastes à la biodiversité (période, demande de dérogation...)	Tailler respectueusement les haies. Créer des haies sèches vivantes	Réduire les macros-déchets humains dans la nature
Recréer un type d'habitat favorable	Créer des points d'eau. Restaurer une continuité des milieux aquatiques (en lien avec la CCCE)	Créer des réserves de bois. Créer (ou maintenir) une prairie non fauchée	Créer de nouvelles haies bocagères (en lien avec Breizh Bocage)	Favoriser la végétation en haut de plage. Restaurer une continuité des milieux aquatiques
Créer un aménagement favorable	Créer des haies sèches, des passages à faune type crapauduc et des murets en pierre	Installer des nids artificiels et des protections du bâti	Installer un écurauduc	Installer des bacs à marteau ou à déchets pour favoriser le ramassage participatif des macros-déchets
Former les élus, agents, citoyens et agriculteurs	Apprendre à reconnaître les amphibiens	Réaliser le comptage des nids des bâtiments municipaux annuellement	Apprendre à reconnaître les traces des rongeurs du bocage	Apprendre à pratiquer la pêche à pied responsable
Améliorer la connaissance du territoire grâce à des chantiers participatifs	Inventorier les lavoirs, les fontaines et les mares des particuliers.	Inventorier les nids chez les particuliers et les agriculteurs - Agir pour les hirondelles avec le GEOPA ou BRETAGNE VIVANTE	Inventorier les noisetiers de la commune et des particuliers	Inventorier les talitres et la laisse de mer, notamment grâce à Bliot (Planète Mer)
Mobiliser les citoyens	Diffuser la plateforme de l'atlas participatif			
Sensibiliser lors d'une sortie ou animation active	Organiser une sortie découverte des amphibiens	Organiser un atelier pour fabriquer une protection contre les déjections	Organiser une sortie découverte du bocage	Organiser une sortie découverte de l'estran avec distribution de réglottes. Accueillir une causerie sur l'estran
Sensibiliser grâce à une communication « passive » fixe	Installer des panneaux informatifs des espèces autour d'une mare/zone humide	Installer des panneaux informatifs des espèces autour d'une haie bocagère	Installer des panneaux informatifs des espèces autour d'une haie bocagère	Accueillir l'exposition «Herbiers de zozistères»
Impliquer les scolaires	Organiser une rencontre mairie/CCCE/écoles volontaires et/ou réaliser une animation scolaire sur l'espèce-parapluie en cours			
Diffuser des opérations citoyennes	J'ouvre mon compteur. Je ralentis en voiture la nuit	Toit accueillant. Je crée une réserve de bois	Je fais appel à Planète Fruité. Je taille ma haie respectueusement	Je pêche responsable. Je nettoie ma plage
Ingénierie de projet pour la prise en compte de la biodiversité	Animer le Plan Local pour la Biodiversité, Intégrer l'enjeu « biodiversité » dans les projets communautaires et communaux. Détailler les fiches actions grâce aux retours d'expérience des communes.			

Les actions suggérées peuvent être complétées ou remplacées par d'autres projets, sur proposition des communes et en fonction des besoins des espèces et des milieux présents sur les communes.

OURELLARD ROUX Et les autres chauve-souris	MACHAON Et les pollinisateurs diurnes et nocturne	HYDROPHORE EN CAPUCHON Et diversité des sols	COQUELICOT Et les autres plantes sauvages	COORDINATION
Trame noire Espace urbain éclairé et routes	Trame verte prairie Prairies, talus et jardins privés	Trame brune Sols naturels et cultivés	Trame verte Milieux arborés, arbustif, prairies et jardins privés	Aide technique d'accompagnement à la mise en œuvre des actions
Préserver les arbres creux du territoire	Préserver des « réservoirs à papillons » (ex. : 1m ² d'orties).	Préserver des zones boisées avec des arbres hôtes (bouleau, noisetiers, tilleul, chêne...)	Préserver des prairies non fauchées	Représenter et suivre les chantiers favorables à la biodiversité.
Limiter l'éclairage la nuit	Limitier l'éclairage la nuit. Réaliser des fauchages précoces et tardifs en limitant la hauteur.	Créer une pelouse à hydrocotes* (tonne régulière avec évacuation pour une pelouse non enrichie)	Réaliser des fauchages précoces et tardifs. Mettre en place des gestions écologiques (espèces invasives, cimetières...)	Accompagner les communes lors des révisions de PLU.
Mettre en œuvre des chantiers non-néfastes à la biodiversité (Période, trous non bouchés...)	Planter des ajoncs, des roches et du lierre.	Créer une haie sèche vivante (maintien d'une bande enherbée le long de la haie sèche)	Créer un « carré biodiversité » (espace non fauché)	Accompagner techniquement les communes pour réaliser des actions.
Création d'une prairie non fauchée (zéro phyto)	Créer une prairie non fauchée toute l'année.	Maintenir le bois mort et arbres sénescents	Installer des nichoirs à oiseaux.	Mettre en place des passages à faune.
Favoriser l'accès aux caves, aux combles ou à défaut à des nichoirs artificiels	Apprendre à reconnaître les habitats (estival/hivernal) des chiroptères	Apprendre à reconnaître les espèces grâce au protocole Propage.	Apprendre à reconnaître les espèces	Réaliser des inventaires des hauts lieux de biodiversité
Inventorier les bâtiments municipaux propices à l'accueil des chiroptères. Informer les propriétaires de la réglementation	Inventorier les espèces grâce au protocole Opération Papillons	Inventorier les arbres hôtes du territoire	Inventorier les espèces grâce au protocole participatif. Sauvage de mare et au comptage des oiseaux des jardins.	Analyser les trames au niveau local.
Diffuser la plateforme de l'atlas participatif				Suivre et mettre à jour le site de l'atlas participatif
Organiser une sortie découverte crépusculaire. Accueillir une causerie sur les chiroptères	Organiser une sortie découverte des papillons. Accueillir une causerie sur les pollinisateurs	Organiser une sortie découverte des champignons. Accueillir une causerie sur la fonge	Organiser une sortie découverte des fleurs sauvages	Créer et diffuser annuellement un guide des sorties nature & biodiversité.
Installer des panneaux informatifs des espèces en centre-ville	Accueillir l'exposition «Papillons»	Accueillir l'exposition informatifs des espèces dans un parc ou zone boisée	Accueillir l'exposition «Oiseaux des jardins»	Accompagner la mise en place d'animations pour les scolaires.
Organiser une rencontre mairie/CCCE/écoles volontaires et/ou réaliser une animation scolaire sur l'espèce-parapluie en cours				Créer des supports graphiques. Organiser des animations
Jardin tranquille (pas de son, lumière, ni artificiel). Je vérifie ma maison et je la rends accueillante	Je réalise le test de Pollinis'Action. Je crée un réservoir à papillons	Je plante un arbre hôte. Je conserve le bois mort	Je conserve une zone non tondue dans mon jardin. Je n'utilise pas de biocide et j'accueille les orchidées	Animer le Plan Local pour la Biodiversité, Intégrer l'enjeu « biodiversité » dans les projets communautaires et communaux. Détailler les fiches actions grâce aux retours d'expérience des communes.

Mise en œuvre communautaire



Inventaires

Formations techniques des relais communaux pendant l'Atlas

Formation gestion du vivant
à Saint-Lunaire
(juin 2023)



Formation chiroptères et bâti avec Bretagne Vivante (décembre 2022)

Formation reconnaître la rainette verte
avec Vivarmor Nature
(mai 2022)

 Si la température descend en dessous de 7°, il est inutile de poursuivre l'écoute
 Choisir une journée douce, sans trop de vent ni trop de pluie (gêne à l'écoute) de mai à juin
 Pour localiser précisément d'où vient le chant, mettre ses mains en paraboles autour des oreilles et pivoter sur soi-même. Lorsque le chant s'entend par les deux oreilles, l'individu est face à

RECONNAITRE LA RAINETTE VERTE



Taille : 5 cm
Pattes : doigts avec des ventouses
Couleur : vert pomme (variation du vert clair au brun foncé en fonction de la pigmentation du milieu où elle évolue)
Signe distinctif : bande noire sur le flanc qui finit en virgule au niveau des pattes arrière
Chant : très saccadé (risque de confusion possible avec l'individu isolé avec le canard colvert ou le crapaud calamite), il peut s'entendre jusqu'à 1 km de distance
Où la trouver en Bretagne : proche du littoral ou à l'intérieur de la Bretagne (elle évite les régions trop fraîches en Bretagne)

Comportement :

- Thermophile, elle se chauffe au soleil : viser les journées douces
- Peut se positionner en hauteur pour chanter : repérer les sites avec des broussailles autour



Formation reconnaître le muscardin
avec le Groupe Mammalogique Breton
(octobre 2022)



Inventaires

Formations techniques des relais communaux en 2024

CYCLE D'ÉCHANGES TECHNIQUES 2024 BIODIVERSITÉ
POUR AGENTS & ÉLUS DES COLLECTIVITÉS

INSCRIPTION AVANT LE 27/03
03/04/2024 9H 30 - 12H
ASSOCIATION CAWA
LES CHIROPTERES : SOLUTIONS D'AMENAGEMENT

30/05/2024 9H30 - 16H
ASSOCIATION GEOCA
L'AVIFAUNE DU BATI : COHABITATION ET DEMARCHES

18/06/2024 9H30 - 16H
ASSOCIATION NOÉ
INVENTAIRES GESTIONNAIRES : PROPAGE & FLORILEGE

INSCRIPTION AVANT LE 01/10
15/10/2024 9H30 - 12H
ASSOCIATION PLANÈTE MER
CONNAITRE LES HABITATS NATURELS : BIOLIT

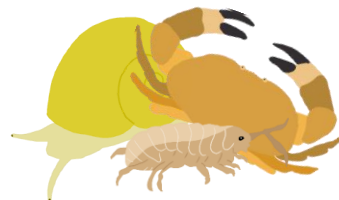
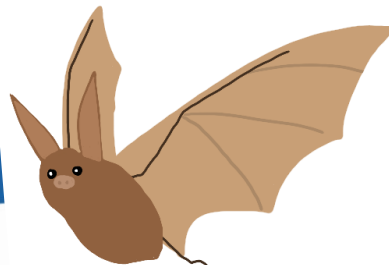
11 OU 12/2024 9H30 - 16H
MARC CHANVILLARD / ASSOCIATION FRESQUE DE LA BIODIVERSITÉ
FRESQUE DE LA BIODIVERSITE : ANIMATEURS

Places limitées !

LIEUX DONNÉS À L'INSCRIPTION

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :
Manon Bélec - coordinatrice biodiversité
02 57 11 01 15 | m.belec@cote-meraeude.fr

LE PLAN LOCAL pour la BIODIVERSITÉ
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE D'ÉMERAUDE





Inventaires

Formations techniques des relais communaux en 2024



**Biodiversité
&
Bâtiments**



**Formation
chiroptères et
bâti**
Avec Cawa (avril
2024)



**Formation
avifaune du
bâti**
avec le GEOCA
(mai 2024)



Inventaires

Formations techniques des relais communaux en 2024



Sciences
participatives



Formation
inventaires
gestionnaires
Avec NOE et Vigie
Nature
(juin 2024)



Formation
estran &
sciences
participatives
avec PLANETE MER
(octobre 2024)



Inventaires

Formations techniques des relais communaux en 2024



Formation le 18/06/2024

Rappel passages protocoles

Entre le 01/06 et le 31/07 01/06 – 05/07 – 10/08

FLORILÈGES
Prairies urbaines

PROPAGE
Protocole Papillons Gestionnaires

1 programme annoncé dès le mois de mars

17 participants

8 collectivités sur 9 (7 communes + CCCE)

Matin : en salle

Après-midi : sur le terrain

Chaque participant a reçu les guides et documents nécessaires pour la réalisation des protocoles.

Participants : relais communaux de la démarche biodiversité, soit 1 élu et 1 agent par commune

Astuces « réussite »





Une journée avec du terrain (et du soleil !)

Inventaires



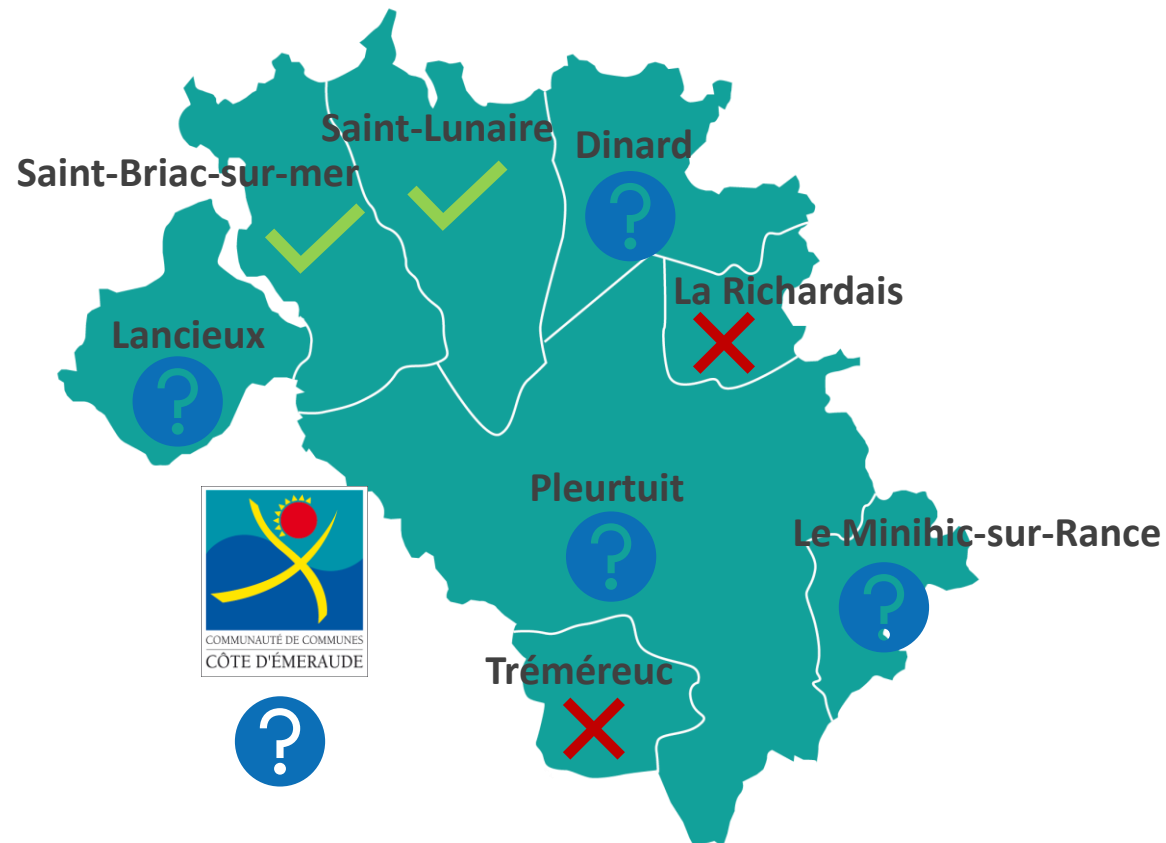
FLORILÈGES — Prairies urbaines —
PROPAGE — Protocole Papillons Gestionnaires —



Inventaires

Suite à la formation

- ✓ **2 communes ont mis en œuvre les deux protocoles**
- ✗ **2 communes n'ont pas mis en œuvre les protocoles et ne projettent pas de le faire en 2025**
- ? **4 communes et la CCCE n'ont pas mis en œuvre les protocoles mais envisagent de le faire en 2025**





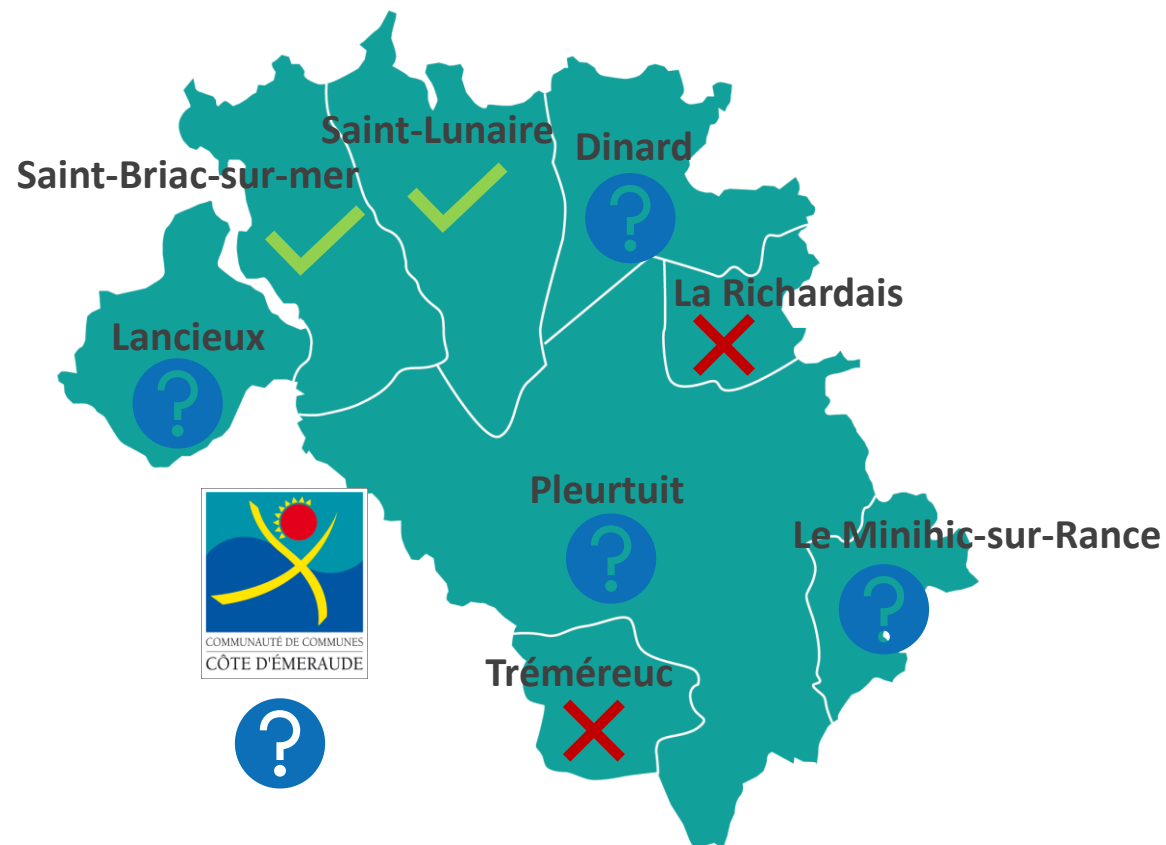
Inventaires

Suite à la formation

- ✓ **2 communes ont mis en œuvre les deux protocoles**
- ✗ **2 communes n'ont pas mis en œuvre les protocoles et ne projettent pas de le faire en 2025**
- ? **4 communes et la CCCE n'ont pas mis en œuvre les protocoles mais envisagent de le faire en 2025**

Les principaux freins :

- ☰ Manque de temps
- ☰ Manque d'agents (parfois 1 seul agent technique)
- ☰ Ne sait pas par où commencer, ni quand
- ☰ Se perd dans les charges de travail quotidien





Inventaires

Suite à la formation

- ✓ **2 communes ont mis en œuvre les deux protocoles**
- ✗ **2 communes n'ont pas mis en œuvre les protocoles et ne projettent pas de le faire en 2025**
- ? **4 communes et la CCCE n'ont pas mis en œuvre les protocoles mais envisagent de le faire en 2025**

Les principaux freins :

- ☰ Manque de temps
- ☰ Manque d'agents (parfois 1 seul agent technique)
- ☰ Ne sait pas par où commencer, ni quand
- ☰ Se perd dans les charges de travail quotidien



Les apports de la formation :

« La formation nous a servi à regarder plus et mieux les plantes et les papillons, même à titre personnel. »

« Nous avons défini un site pour les protocoles qui, du coup, ne sera plus fauché. La formation a permis de changer le mode de gestion d'un espace. »

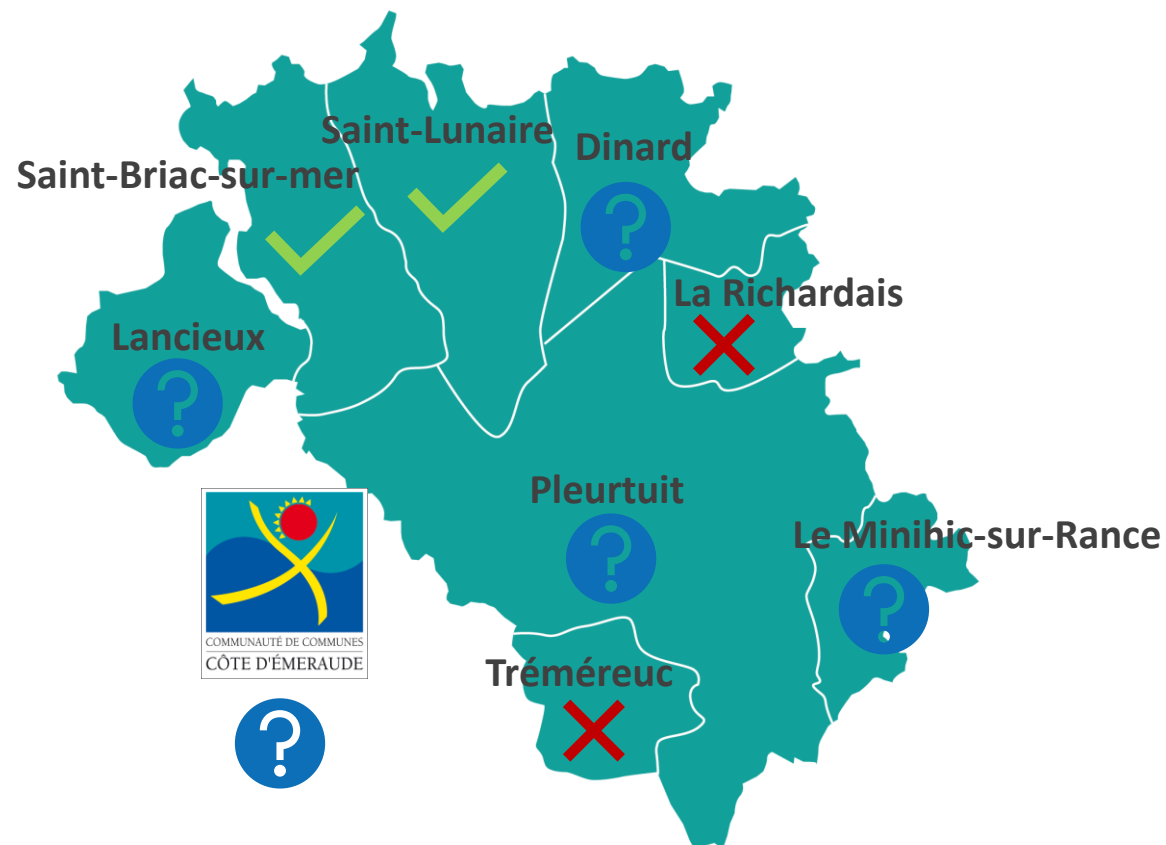
« Les protocoles nous permettent de suivre un espace qui a changer de gestion et de faire monter en compétences les agents. En plus, c'est sympa de compter les papillons ! »



Inventaires

Suite à la formation

- ✓ 2 communes ont mis en œuvre les deux protocoles
- ✗ 2 communes n'ont pas mis en œuvre les protocoles et ne projettent pas de le faire en 2025
- ❓ 4 communes et la CCCE n'ont pas mis en œuvre les protocoles mais envisagent de le faire en 2025





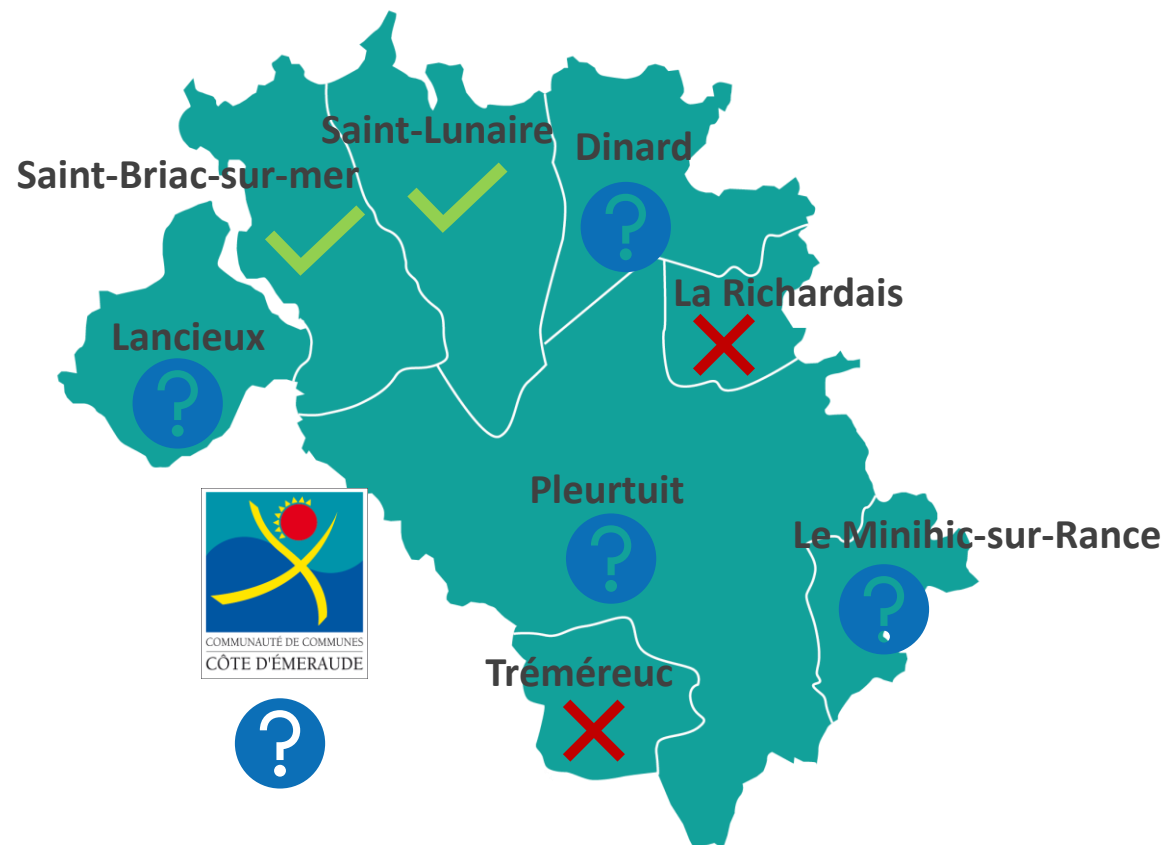
Inventaires

Suite à la formation

- ✓ 2 communes ont mis en œuvre les deux protocoles
- ✗ 2 communes n'ont pas mis en œuvre les protocoles et ne projettent pas de le faire en 2025
- ? 4 communes et la CCCE n'ont pas mis en œuvre les protocoles mais envisagent de le faire en 2025

Projet 2025 :

Accompagner les 3 communes qui n'ont pas réussi à mettre en place les protocoles mais qui sont intéressées





Inventaires

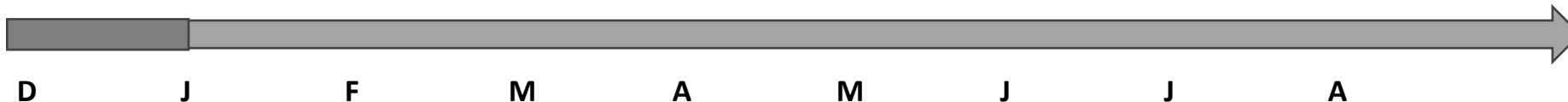
Suite à la formation

- ✓ 2 communes ont mis en œuvre les deux protocoles
- ✗ 2 communes n'ont pas mis en œuvre les protocoles et ne projettent pas de le faire en 2025
- ? 4 communes et la CCCE n'ont pas mis en œuvre les protocoles mais envisagent de le faire en 2025

Projet 2025 :

Accompagner les 3 communes qui n'ont pas réussi à mettre en place les protocoles mais qui sont intéressées

Recenser les communes volontaires





Inventaires

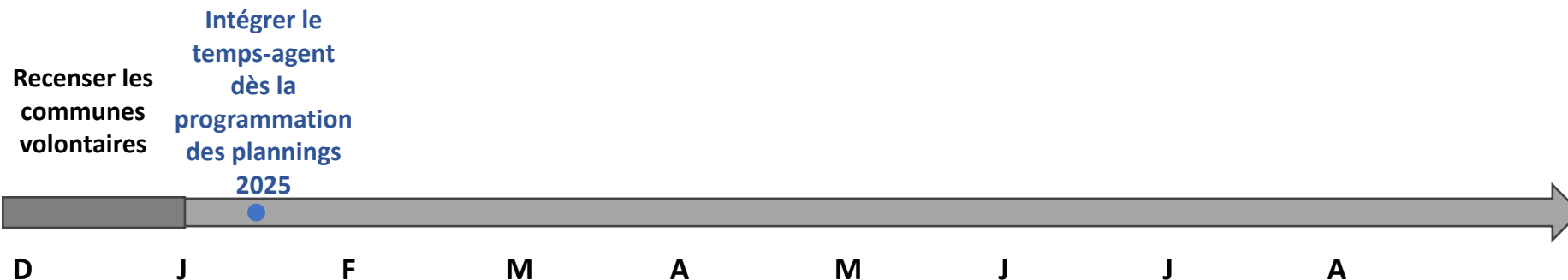
Suite à la formation

- ✓ 2 communes ont mis en œuvre les deux protocoles
- ✗ 2 communes n'ont pas mis en œuvre les protocoles et ne projettent pas de le faire en 2025
- ❓ 4 communes et la CCCE n'ont pas mis en œuvre les protocoles mais envisagent de le faire en 2025



Projet 2025 :

Accompagner les 3 communes qui n'ont pas réussi à mettre en place les protocoles mais qui sont intéressées





Suite à la formation

- ✓ 2 communes ont mis en œuvre les deux protocoles
- ✗ 2 communes n'ont pas mis en œuvre les protocoles et ne projettent pas de le faire en 2025
- ❓ 4 communes et la CCCE n'ont pas mis en œuvre les protocoles mais envisagent de le faire en 2025



Projet 2025 :

Accompagner les 3 communes qui n'ont pas réussi à mettre en place les protocoles mais qui sont intéressées





Suite à la formation

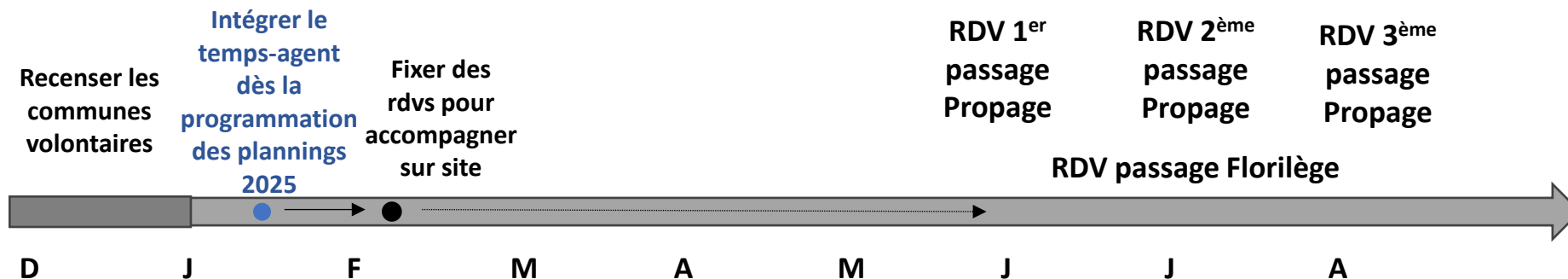
Inventaires

- ✓ 2 communes ont mis en œuvre les deux protocoles
- ✗ 2 communes n'ont pas mis en œuvre les protocoles et ne projettent pas de le faire en 2025
- ❓ 4 communes et la CCCE n'ont pas mis en œuvre les protocoles mais envisagent de le faire en 2025



Projet 2025 :

Accompagner les 3 communes qui n'ont pas réussi à mettre en place les protocoles mais qui sont intéressées





Suite à la formation

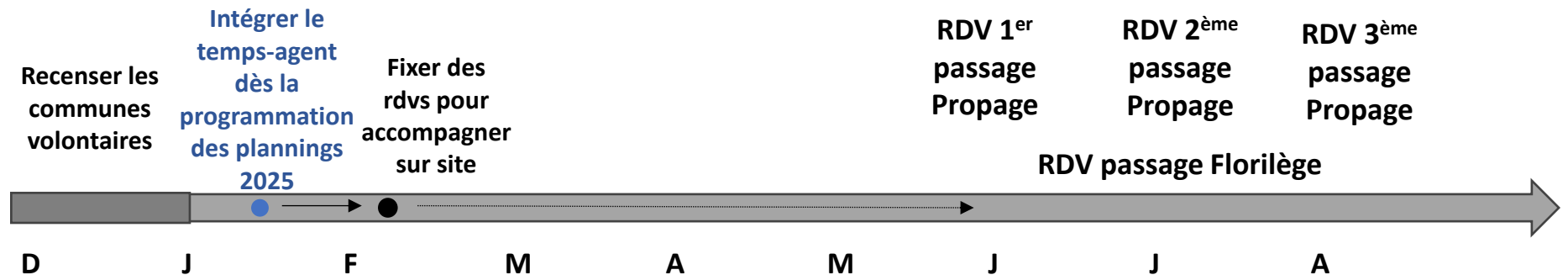
Inventaires

- ✓ 2 communes ont mis en œuvre les deux protocoles
- ✗ 2 communes n'ont pas mis en œuvre les protocoles et ne projettent pas de le faire en 2025
- ❓ 4 communes et la CCCE n'ont pas mis en œuvre les protocoles mais envisagent de le faire en 2025



Projet 2025 :

Accompagner les 3 communes qui n'ont pas réussi à mettre en place les protocoles mais qui sont intéressées



Soit 16 rdvs entre juin et début août = 8 j. TP

Merci pour votre attention !



Photo envoyée par une participante



Bonus



Les sorties nature & biodiversité

+ de 25 ... → **Poursuite avec le PLB :**
Sorties découvertes
organisées sur le
territoire
Env. 280 participants

28 rdvs programmés
en 2024



Comptage hirondelles – juin 2023



Découverte des mares – mai 202



Sortie estran rocheux – avril 2023



Comptage hirondelles – juin 2023



Découverte des mares – mai 2022



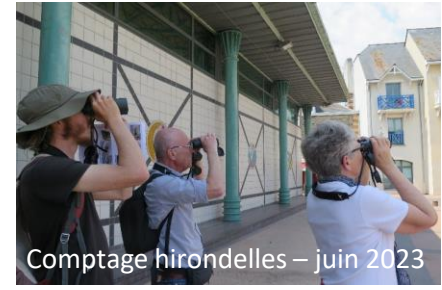
Sortie pêche à pied – mai 2022



Champignons - novembre 2023



Rando botanique – juillet 2023



Comptage hirondelles – juin 2023



Nuit de chauve-souris - juillet 2023



Sortie herbiers zostères – mai 2023



Sortie laisse de mer – mai 2023



Sortie pêche à pied – mai 2022

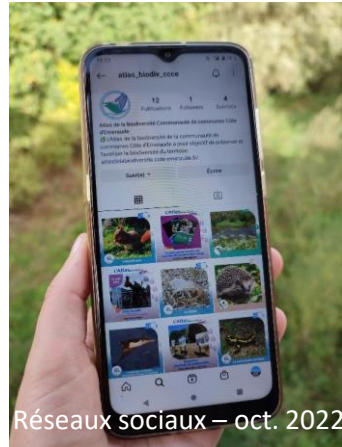


Des animations pour parler et faire parler de la biodiversité

+ de 20 Animations grand public



Poursuite avec le PLB : Nouveaux kakémonos, nouvelle exposition, animations scolaires ...



Réseaux sociaux – oct. 2022



Causerie – février 2023



Exposition Portraits – juillet 2022



Exposition Papillons nuit – juillet 2023



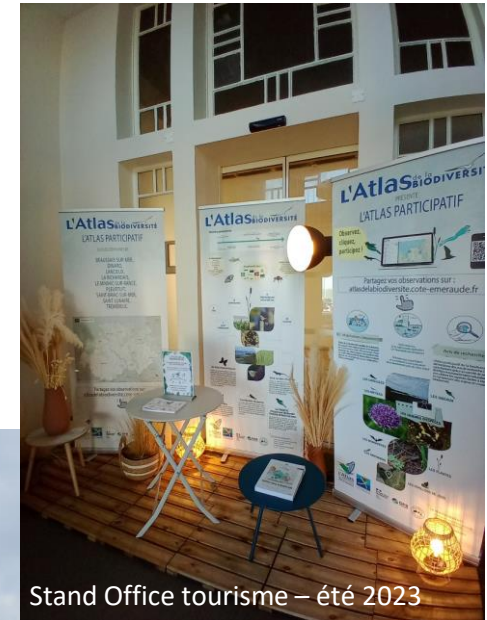
Spectacle conté – mai 2022



Formation chiro – décembre 2022



Points d'eau, source de vie des mammifères



Stand Office tourisme – été 2023



Stand St-Lunaire – mai 2022



Animation scolaire – janvier 2023



Stand Lancieux – mai 2022



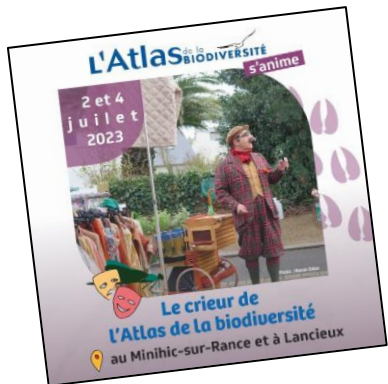
Spectacle vivante – août 2022



Le Crieur de l'Atlas

8 représentations dans l'espace public des communes

→ Poursuite avec le PLB : 6 représentations programmées en 2024





Des expositions

PORTRAITS DE BIODIVERSITÉ

Plus de 1000 espèces de biodiversité sont recensées en France, mais seulement 10% sont protégées. C'est pourquoi il est essentiel de préserver la biodiversité qui nous rend la vie possible. Les jardins sont des lieux privilégiés pour cela. Ils permettent de créer des habitats pour de nombreuses espèces et de sensibiliser les visiteurs à l'importance de la biodiversité.

Plus vous êtes en contact avec la nature, plus vous êtes en mesure de la protéger. Les jardins sont donc des lieux privilégiés pour cela. Ils permettent de créer des habitats pour de nombreuses espèces et de sensibiliser les visiteurs à l'importance de la biodiversité.

Quelques propositions de jardins pour une biodiversité riche et variée :

- Le jardin à l'ancienne
- Le jardin à la française
- Le jardin à l'anglaise
- Le jardin à l'italienne
- Le jardin à l'espagnole
- Le jardin à l'arabe
- Le jardin à l'indienne
- Le jardin à l'chinoise
- Le jardin à l'américaine
- Le jardin à l'austro-hongroise
- Le jardin à l'allemande
- Le jardin à l'écossaise
- Le jardin à l'irlandaise
- Le jardin à l'islandaise
- Le jardin à l'israélienne
- Le jardin à l'italienne
- Le jardin à l'espagnole
- Le jardin à l'arabe
- Le jardin à l'indienne
- Le jardin à l'chinoise
- Le jardin à l'américaine
- Le jardin à l'austro-hongroise
- Le jardin à l'allemande
- Le jardin à l'écossaise
- Le jardin à l'irlandaise
- Le jardin à l'islandaise
- Le jardin à l'israélienne

PORTRAITS DE BIODIVERSITÉ

HERBIER DE ZOSTÈRES MARINES

Les herbiers de zostères marines sont des écosystèmes riches en biodiversité. Ils abritent de nombreuses espèces de poissons, de crustacés, de mollusques et de végétaux. Ces herbiers jouent un rôle crucial dans la protection des côtes et la régulation du climat.

Les herbiers de zostères marines sont des écosystèmes riches en biodiversité. Ils abritent de nombreuses espèces de poissons, de crustacés, de mollusques et de végétaux. Ces herbiers jouent un rôle crucial dans la protection des côtes et la régulation du climat.

PORTRAITS DE BIODIVERSITÉ

LE SIFFONNIER

Le siffonnier est un oiseau commun qui se trouve dans les jardins et les parcs. Il est connu pour son chant mélodieux et sa capacité à se cacher dans les branches des arbres.

Le siffonnier est un oiseau commun qui se trouve dans les jardins et les parcs. Il est connu pour son chant mélodieux et sa capacité à se cacher dans les branches des arbres.

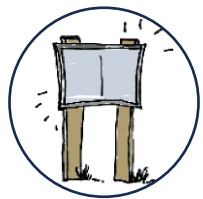
PORTRAITS DE BIODIVERSITÉ

LA DISCRITE FAUSSE-TEIGNE DE ZELLER

La discrète fausse-teigne de Zeller est une espèce de papillon nocturne qui se cache dans les jardins et les parcs. Elle est connue pour sa capacité à se cacher dans les branches des arbres.

La discrète fausse-teigne de Zeller est une espèce de papillon nocturne qui se cache dans les jardins et les parcs. Elle est connue pour sa capacité à se cacher dans les branches des arbres.





La fantastique biodiversité de la Côte d'Emeraude



Imaginaire et Patrimoine

Photos : David Guglielmini

Illustrations : Ronan Pincemin

Mise en page du livret : CCCE



LA FANTASTIQUE BIODIVERSITÉ DE LA CÔTE D'ÉMERAUDE

Découvrez dans ce livret les espèces présentes sur l'exposition. Sapez-vous toutes les retrouver sur les panneaux ?



II
Châteaux collectivement
les visiteurs, dans
extérieure via crânes
à des kiosques.



II
Dans le style
avec vous de
de la nature
à la mer.



II
En fait, M. Roubaud, je
vous remercie pour
avoir les données
rendre un compte.



II
Nous vous invitons, nous
retrouvons du monde
créativité pour faire
des films !

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité, co-financé par l'Office Français de la Biodiversité, la communauté de communes a travaillé avec La Fabrique Chimérique pour réaliser des visuels imaginaires de la fantastique biodiversité du territoire. Avec un peu d'imagination rêvons d'un territoire accueillant pour la vie animale, végétale et fongique ! A vous de découvrir toutes les espèces qui se cachent dans ces images.

PROMÉNONS-NOUS DANS LES BOIS.

HYGROPHORE EN CAPUCHON
Hygrocybe capilliformis

LE PETIT -
Le muscardin a été redécouvert sur le territoire grâce à l'Atlas de la biodiversité en 2022 ! Nocturne et très discret, on identifie sa présence grâce aux traces qu'il laisse en rongant les noix.

ECUREUIL ROUX
Sciurus vulgaris

MUSCARDIN
Muscardinus arvalis

A VOL D'OISEAUX

HIRONDELLE RUSTIQUE
Hirundo rustica

HIRONDELLE DE FENÊTRE
Delichon urbicum

HIRONDELLE DE RVAGE
Riparia riparia

MOINEAU DOMESTIQUE
Passer domesticus

VERDIER D'EUROPE
Certhia chloris

MESANGE NONNETTE
Parus palustris

MESANGE CHARBONNIÈRE
Parus major

CHARDONNET ÉLEGANT
Carduelis carduelis

ROUGE-GORGE FAMILIER
Eritacus rubecula

LE PETIT -
Sapez-vous que l'on pourrait voir 3 espèces différentes d'hirondelles sur le territoire ? Et à votre avis, combien d'espèces de mésanges existe-t-il en Bretagne ?

Découvrez l'exposition « Zoom sur les oiseaux des jardins » réalisée dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité.

PORTRAITS DE BIODIVERSITÉ



II
Après de longer
des jardins, je
retrouve pas
à pas des
petits
animaux.



II
Même si l'écureuil roux
il y a que trois à quatre
jours de l'écureuil
sur le territoire.